

La fin de la V République ?

Par **magnaline**, le **02/02/2023** à **09:40**

Bonjour, auriez-vous en tête des dispositions constitutionnelles et des arguments permettant de défendre la thèse de la nécessité d'une VI République, ou on contraire prouvant que la V République est encore souhaitable ?

Je dois proposer les deux thèses.

Merci d'avance :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/02/2023** à **05:48**

Bonjour

Pour la thèse de la nécessité je pense qu'il faut avoir un regard critique sur certains éléments de la Vème République.

Par exemple, le 49:3. Est-ce que la mention de censure est un réel contrepoids quand on voit l'attitude des députés de l'opposition ?

Par **Zénas Nomikos**, le **03/02/2023** à **20:09**

Bonjour,

la durée des mandats à l'Assemblée nationale (AN) coïncide avec celle du mandat de la présidence de la Rép : cela va dans un sens plus harmonieux et favorise une majorité présidentielle mais le point négatif c'est que l'AN soit une chambre d'enregistrement. Cependant existe le mécanisme de la proposition de Loi qui tempère l'effet de chambre d'enregistrement.

Depuis peu, on a une majorité présidentielle située au centre de l'échiquier politique : cela est inédit et la cinquième Rep sort renforcée de cette nouveauté : la 5è permet de nouveaux équilibres politiques jamais rencontrés auparavant dans l'histoire de France.

Le Conseil économique, social et environnemental ou CESE est une véritable catastrophe

générée par la 5è : cette institution est un gouffre financier pour les finances publiques et en plus elle ne sert strictement à rien : les rapports et les idées que le CESE promeut ne sont lus par personne. Cela est un gros échec de la 5è. Le CESE doit sa paternité à De Gaulle je crois, ? Pour couronner le tout il existe un CESER dans chaque région de France. Comités théodules et usines à gaz.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/02/2023** à **11:08**

Bonjour

Je rejoins CUJAS, le CESE est un gouffre financier

[quote]Le CESE doit sa paternité à De Gaulle je crois[/quote]
Le CESE a été créé sous la III république.

Au contraire De Gaulle a tenté de le supprimer, sauf qu'il voulait également supprimer le Sénat. En 1969, il avait proposé un référendum pour que le CES (à l'époque il n'y avait pas encore la dimension environnemental) et le Sénat soit fusionné en une institution unique qui n'aurait qu'un rôle que consultatif. Le "non" l'a emporté.

D'ailleurs on pourrait aussi discuter du rôle du Sénat. Est-il un réel contrepoids à l'Assemblée nationale (je ne parle pas du cas particulier des révisions constitutionnels).

.

Par **Zénas Nomikos**, le **05/02/2023** à **15:52**

Bonjour Isidore,

merci de m'avoir rafraîchi la mémoire et de m'avoir remis les idées en bon ordre.

Encore merci pour tout.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2023** à **06:55**

De rien !

Ce serait bien d'avoir un retour de l'auteur, pour savoir s'il a au moins lu nos suggestions.

Sinon, je me rends compte qu'on a soulevé que les inconvénients de la V-me. Le sujet implique également d'en présenter les avantages.

On peut faire le parallèle avec la IV république marquée une forte instabilité gouvernementale. La Vème république a "gommé" les inconvénients du régime parlementaire. Aussi les dispositions relatives à la cohabitation permettent de gérer les situations où le président et le gouvernement n'ont pas la même couleur politique.

Par **magnaline**, le **06/02/2023** à **08:01**

Bonjour Isidore et CUJAS, j'ai bien lu vos propositions, merci pour vos retours :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2023** à **11:53**

De rien !

N'hésitez pas à revenir si vous avez besoin d'autres conseils.